

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00451

**MANDAT DE RÉALISATION À LA SPL CAP MÉTROPOLÉ POUR LA CRÉATION
D'UNE NOUVELLE STATION SUR LA LIGNE DE TRAMWAY T3**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 70
Nombre de présents : 50
Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230914-D20230045110

Date de mise en ligne : 22 septembre 2023

M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Christian JOUVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Jean-Paul RIVAT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

MANDAT DE REALISATION A LA SPL CAP METROPOLE POUR LA CREATION D'UNE NOUVELLE STATION SUR LA LIGNE DE TRAMWAY T3

La Métropole de Saint-Etienne porte le projet de construction d'une nouvelle station sur la ligne T3 à proximité de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) sur le boulevard du 8 Mai 1945. La ligne T3 parcourt environ 950 m sans arrêt entre la station du Soleil et la station Zénith-Comédie. La future station permettra de desservir, dans son environnement proche, l'AFPA, la grande mosquée Mohammed VI de Saint-Etienne ou encore la résidence mutualiste du Soleil (EPHAD). L'AFPA forme environ 1 200 adultes par an aux métiers de la construction, de l'industrie ou des transports sur un site de plus de 4 ha. La Grande Mosquée Mohammed VI est quant à elle la plus grande mosquée de Saint-Etienne et du département. Enfin, la résidence mutualiste accueille une centaine de résidents.

La possibilité d'implanter cette station avait été intégrée au projet d'extension de la ligne T3. L'implantation des réseaux et de la plateforme ont été faits en tenant compte de ce développement futur.

Le projet de création de la station consiste en :

- l'implantation de la station de tramway type « T3 », avec deux quais. La position exacte reste à étudier en tenant compte de toutes les contraintes d'insertion en surface et en sous-sol,
- la reprise en conséquence des infrastructures de voirie limitrophes (voie de circulation, stationnement, piste cyclable, trottoir et passage piétons, accès riverains).

L'opération nécessitera la consultation et la passation d'un marché auprès d'une équipe de maîtrise d'œuvre expérimentée en tramway, voirie et réseaux, la passation de marché de travaux et autres prestations nécessaires aux études ou à la réalisation.

Saint-Etienne Métropole souhaite que la SPL Cap Métropole l'accompagne pour la réalisation du projet dans le cadre d'un mandat de réalisation. Il est ainsi proposé une convention confiant à la SPL Cap Métropole un mandat de réalisation.

Cap Métropole agira ainsi au nom et pour le compte de Saint-Etienne Métropole en qualité de mandataire, en assurant notamment la passation et la gestion financière des marchés ainsi que le pilotage opérationnel.

L'objectif fixé est une mise en service en septembre 2025, pour un budget global d'opération de 1 000 000 € HT valeur 2022 incluant la rémunération de CAP Métropole pour un montant de 65 700 € HT.

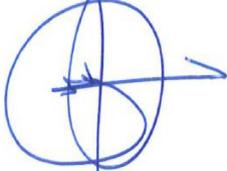
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le mandat de réalisation avec la SPL CAP Métropole pour la construction d'une nouvelle station de tramway sur la ligne T3 au niveau de l'établissement AFPA ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer le mandat de réalisation et tout document s'y rapportant ;**
- **autorise la SPL CAP Métropole, mandataire, à signer les marchés dans le cadre de cette opération, au nom et pour le compte de la Métropole ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération 114 du budget annexe des transports de l'exercice 2024, sous réserve du vote du budget.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

M. Luc FRANCOIS ne prend pas part au vote.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD